



DÉCLARATION LIMINAIRE de SOLIDAIRES FINANCES

PLÉNIER CHSCT DU 09/07/2020.

La période que nous vivons depuis le début de la crise sanitaire n'est en rien banale, et le retour à la « normale » n'est qu'une illusion. La responsabilité de la gestion de cette crise devra être reposée rapidement, au-delà de la responsabilité politique individuelle et directe des membres de ce gouvernement, c'est bien la politique néolibérale qui est en cause, ce qui n'efface pas pour autant les responsabilités directes.

Pourquoi n'avons-nous pas eu les masques, les tests qui auraient pu limiter ou retarder le confinement, limiter la contagion, mieux protéger ceux et celles qui ont continué à travailler pour nous soigner, faire fonctionner la société, limiter le nombre de décès... ?

Pourquoi les hôpitaux publics ont-ils été débordés, les places en réanimations insuffisantes, les personnels soignant·es exposé·es sans protection, et épuisé·es vu leur nombre insuffisant ?

Lors de ce confinement, on a mesuré les dégâts de la marchandisation de la santé, on a encore une fois compté sur les services publics alors que leur casse est sciemment organisée. Alors que depuis tant d'années, la fonction publique est montrée du doigt, et ses agent·es mal considéré·es, mal payé·es, ils ont pourtant répondu présent, sans discontinuer.

On a également vu, de manière visible, le travail de tous les invisibles, et précaires, les premières et premiers de corvées, souvent des femmes, qui ont des salaires de misère, et des conditions de travail dégradées et qui pourtant, ont assuré la survie de millions de personnes. Il y a aussi ceux et celles qui ont vu leur activité, et leurs revenus, stoppés nets, et les femmes, ou les enfants, victimes de violences conjugales et domestiques, durant le confinement...

Et alors que l'on sort progressivement d'une période de pandémie, on voit quelles sont les priorités du gouvernement en particulier à la DGFIP: réduire les droits, et d'ailleurs pour remercier les agents, le ministre de l'Action et des Comptes publics a rédigé une ordonnance pour leur voler ARTT et congés !!!

Et ce n'est pas fini, le gouvernement a donc décidé de s'en prendre, encore, violemment, aux droits des agent·es... En baissant le nombre de jours pour enfant malade, en supprimant les congés bonifiés. Etc..

Les conditions d'attribution de la prime Covid-19 présentée comme la récompense des

efforts consentis pendant cette crise sanitaire, sont à l'arrivée totalement opaques et injustes.

Les dernières annonces ne sont pas faites pour nous rassurer et la direction générale est déjà revenue à ses funestes projets : NRP, Dé-métropolisation, abandon des encaissements en numéraire, privatisation de la mission avec un transfert aux buralistes, transfert de certaines missions du cadastre à l'IGN, etc... et confirmation des 5000 suppressions d'emplois à la DGFIP d'ici 2022 dans le journal Le Figaro le 6 juillet dernier. Le monde d'après ressemble furieusement au monde d'avant !!!

Dans cette période difficile, Solidaires continuera à faire son travail de protection des agents, de leurs missions, de leurs droits, de leur santé, de leur sécurité.

À ce jour nous avons une certitude la Covid-19 n'a pas disparu comme par magie. Notre priorité absolue reste à ce jour la santé de toutes et tous.

Nous tenons à réaffirmer que nous ne revenons pas à une situation normale, et exigeons un respect à la lettre, des mesures de prévention et notamment des mesures barrières dans tous les services, et un rappel aux chefs de services afin de ne pas ruiner tous les efforts collectifs.

Concernant cette séance plénière et son ordre du jour,

Le télé travail

Les dispositifs mis en place durant l'épidémie ont servi de laboratoires aux projets de destruction de notre réseau, de nos implantations, de notre service public et la Direction Générale nous donne raison au vu des annonces faites.

La DGFIP annonce l'équipement de 40 % des agent.es en ordinateurs portables d'ici la fin de l'année, et une montée en puissance en 2021. Une transformation extrêmement rapide de l'organisation du travail et des espaces de travail est à craindre, vues par le seul prisme du gain de surface bâtementaire (casse du réseau de la DGFIP, vente de sites, développement du flex-working et du co-working...).

Les fortes chaleurs et/ou la canicule

Un message a été envoyé aux agents de la DRFIP, les informant des mesures sanitaires en vigueur concernant l'utilisation des ventilateurs, climatisation, etc., et donc de l'interdiction actuelle d'utilisation de moyen de ventilation, et en tenant compte des recommandations liées à l'épidémie de COVID 19, c'est-à-dire la nécessité d'aérer plusieurs fois par jour nos bureaux, augmentant ainsi les températures intérieures...

Qu'en est il des autres directions ?

Nous avons interrogé le DRFIP sur les mesures complémentaires qu'il envisageait de mettre en place lors des périodes de canicule et/ou de fortes chaleurs dans cette période particulière. À ce jour, nous n'avons pas de réponse.

Quelles mesures les directions de ce CHSCT envisagent-elles de mettre en œuvre :

- Pour préserver la santé, et la sécurité des agent.es, en période de fortes chaleurs et/ou de canicule ?
- Pour les agent.es dont les sites ne sont pas climatisés ?
- Pour les agent.es qui sont sur des sites où la climatisation ne peut pas être utilisée ?

Nous vous rappelons la délibération du CHSCT, votée par toutes les organisations syndicales en date du 23 mai 2019 ; dans ce contexte sanitaire nouveau, nous l'avons modifié, et nous proposerons au vote cette nouvelle délibération du 9 juillet 2020, et nous vous demandons d'appliquer les recommandations figurant dans cette délibération du CHSCT.

Concernant les accueils sur les différents sites de la DRFiP, nous vous demandons expressément de bien vouloir maintenir les vigiles sur l'ensemble des sites de la direction, après le 10 juillet. Les agents doivent être protégés, et leur santé et leur sécurité, doivent être garanties, et c'est aussi le moyen de maintenir des conditions d'accueil décentes pour les usagers.